

CONCOURS EDHEC - ADMISSION SUR TITRES

EN PREMIERE ANNEE

3 AVRIL 2009

EPREUVE DE SYNTHESE DE TEXTES

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 4

Aucun document ou matériel électronique n'est autorisé.

Vous réaliserez une note de synthèse sur la problématique dont les éléments sont fournis par les textes joints.

Vous en dégagerez le thème que vous annoncerez en début de copie.

Votre travail tiendra en **450 mots** (tolérance plus ou moins 10%).

Une synthèse doit être concise, objective et ordonnée. **Aucune appréciation personnelle n'est tolérée** (ce n'est pas une dissertation).

La logique dans l'ordonnancement des idées, la qualité de l'expression, le soin dans la présentation et la correction dans l'utilisation de la langue française entrent dans les critères d'évaluation, outre naturellement la capacité à sélectionner les idées essentielles et à les relier entre elles.

Les abréviations sont tolérées (et comptent pour un seul mot) lorsqu'elles figurent dans les documents d'origine ou lorsqu'elles sont d'usage courant (CNRS, INSERM ...)

Les noms composés (Etats-Unis) comptent également pour un seul mot.

Les textes sont au nombre de 6 repartis sur 14 pages. (+2 pages de présentation. A vérifier lors de la remise du sujet).

Consignes

. Ecrivez sur chaque ligne : pas d'interligne

. Vérifiez que vous avez bien reporté votre numéro de candidat sur la copie

A l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu sous peine d'élimination, de remettre au surveillant une copie (même blanche, qui sera alors signée). La seule responsabilité du candidat est engagée dans le cas contraire et pourra entraîner son exclusion du concours. Tout candidat sortant avant la fin des épreuves doit obligatoirement remettre le sujet en même temps que sa copie.

LISTE DES DOCUMENTS

- PP 1-3 Les nouveaux chantiers de la solidarité
- PP 4-5 Combattre la pauvreté
- PP 6-7 La solidarité à l'épreuve de la crise
- PP 8-9 Renforcer la solidarité internationale face aux crises mondiales
- PP 10-12 L'e-solidarité : émergence d'un phénomène de société
- P 13-14 Merci la crise ! Cinq raisons d'être optimiste

N.B. Toute coquille ou erreur orthographique est sous la responsabilité des éditeurs des textes mis en annexe.

Les nouveaux chantiers de la solidarité

L'État-providence, mis en place en 1945, est aujourd'hui en crise. Comment le réformer ? Les droits sociaux ne progresseront ni par la privatisation, ni par l'immobilisme.

Un sociologue anglais, Thomas Humphrey Marshall, a proposé, dans les années 1950, un schéma présentant la façon dont la conception de la citoyenneté s'est progressivement organisée dans les sociétés démocratiques occidentales. Selon ce schéma, la citoyenneté s'est, comme une sorte de valse, déroulée en trois temps. Le premier temps fut celui de la citoyenneté civile. Elle s'est renforcée durant le XVIII^e siècle, avec les conquêtes juridiques visant à garantir les libertés individuelles (liberté de la personne, liberté d'expression, de pensée et de conscience, le droit à la propriété, à la justice, celui de s'engager par contrat, etc.). Les institutions associées à cet élément civil de la citoyenneté étaient logiquement les institutions judiciaires. Vint ensuite, au XIX^e siècle, le temps de l'égalité politique. Son objet était de permettre à chaque citoyen de participer à l'exercice du pouvoir, grâce à l'action d'un parlement et d'un gouvernement. S'ouvrit enfin, tout au long du XX^e siècle et plus encore au sortir de la seconde guerre mondiale, le temps d'une citoyenneté sociale qui allait se constituer à partir d'un large éventail de droits – du droit à un minimum de bien-être et de sécurité matérielle au droit de jouir pleinement de l'héritage social et de mener « la vie d'un être civilisé conformément aux critères propres à la société ». Pour Marshall, ce dernier âge est précisément celui des États-providence.

De cette approche, retenons au moins une idée simple et importante : les institutions et les dispositifs de la protection sociale viennent « compléter », au sens de « parachèvement », la citoyenneté démocratique. Ils

ne sont pas extérieurs aux fins qu'elle se propose : pour que l'État garantisse les dimensions civile et politique de la citoyenneté, il faut aussi qu'il garantisse un certain niveau de protection sociale. Les acteurs de la Révolution française le savaient bien, qui conçurent d'emblée la nécessité de développer le programme global d'un « État protecteur » de l'individu, comme l'explique Pierre Rosanvallon, dans *L'État en France de 1789 à nos jours* (Seuil, 1990).

des générations de penseurs et d'acteurs de la solidarité achopperont sur cette difficulté : qui est cet « homme pauvre » dont il faut constitutionnaliser les droits à l'assistance ? Comment articuler les responsabilités individuelles et sociales ? Quelles obligations ce droit à l'assistance implique-t-il, si l'on admet que la proclamation d'un « droit à » n'est pas en soi une politique ?

Le souci qu'avaient les acteurs de la Révolution française de mettre en œuvre la solida-

Notre système de protection sociale doit être réorienté vers les jeunes.

Cette évolution caractérise toutes les sociétés démocratiques occidentales. Chacune, en fonction de son histoire propre, s'est attachée à organiser un niveau de solidarité qui lui permette d'atteindre cet objectif – plus ou moins prononcé – de protection, et ce dans le contexte d'une industrialisation qui, tout en développant la richesse nationale, produisait aussi des formes inédites et sévères de pauvreté. En France, un principe permettant de justifier l'effort de solidarité a été très tôt formulé. À l'occasion du premier rapport du comité de mendicité à l'Assemblée constituante, en 1790, l'idée de dette sociale a été avancée comme fondement des « droits de l'homme pauvre ». Cette formule restait cependant ambiguë et

rité et de l'adapter aux exigences du temps n'entraîna pas, pendant très longtemps, d'innovations institutionnelles majeures dans la prise en charge de l'indigence. S'il y eut bien quelques évolutions, celles-ci tinrent davantage aux transformations des mœurs qu'à la réforme des dispositifs de l'assistance. Vers le milieu du XIX^e siècle, la situation commença à se débloquer, tant sur le plan intellectuel que sur le plan institutionnel. La montée en puissance de la classe ouvrière ouvrit d'importants débats entre partisans de la prévoyance et défenseurs d'un principe de mutualisation, organisé au niveau des corps de métiers. Les sociétés de secours mutuel suscitèrent d'abord bien des réticences, à la fois politiques (on craint

alors le pouvoir que pourraient avoir d'importantes associations ouvrières) et morales (la mutualisation déresponsabiliserait l'individu). Mais elles vont parvenir à s'installer dans le paysage de la solidarité en répondant à un besoin de sécurité sociale. Une fois la liberté d'association proclamée, elles purent même se développer plus fortement encore. Relayée et déployée par le principe de l'assurance, cette mutualisation va progressivement changer d'échelle, soutenue par l'émergence d'un important courant de pensée « solidariste », œuvrant pour la « socialisation des risques et des avantages ». Ce solidarisme permettait d'associer protection sociale et responsabilité individuelle et apparaît ainsi comme une voie médiane entre un libéralisme économique qui ne jure que par la capacité de l'individu, en œuvrant pour son propre intérêt, à résoudre les principaux problèmes sociaux, et un collectivisme, qui, en abolissant la propriété privée des moyens de production, entend changer l'« assiette même de la société », selon la formule de Tocqueville.

La législation sociale de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, marquée tout de même par le poids des corporations, s'inscrit dans une telle dynamique. La responsabilité sans faute de l'employeur (1898), les assurances obligatoires pour les salariés du commerce et de l'industrie (1910), le développement des assurances maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès (1928-1930), les allocations familiales (1932) vont constituer autant d'éléments de protection sociale, que les textes de 1945 sur la Sécurité sociale pousseront plus avant, tout en cherchant – en vain – à leur donner une cohérence d'ensemble.

Aujourd'hui, cet ensemble de dispositions est fragilisé. Depuis la fin des « trente glorieuses », le fonctionnement de l'économie a changé, les rapports de force politiques ont évolué, les relations sociales se sont transformées et les aspirations des individus – et tout particulièrement des femmes – se sont en partie renouvelées. Confronté à un chômage de masse, l'État-providence, resté fortement marqué par une solidarité de type catégoriel, est apparu moins apte à répondre aux nouveaux défis de notre temps.

Les critiques qu'il a suscitées doivent être cependant mises en perspective. La dénonciation de la « crise de l'État-providence » n'est pas nouvelle. Dans les années 1950, on lui reprochait déjà de nuire à la croissance économique et d'être un vecteur d'inflation ; dans les années 1960, on critiquait

son incapacité à réduire significativement les inégalités ; dans les années 1970, on incriminait son développement tentaculaire, son coût et son inefficacité. Dans les années 1980 et 1990, on prétendit même qu'il produisait des chômeurs. Cette succession de griefs – fondés, en partie – est telle que l'on a pu parler de la « crise continue des États-providence ». Ce constat ne doit pas occulter le fait que, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la situation sociale s'est améliorée pour beaucoup de Français, que ce soit sur le plan de la santé, de l'accès à l'éducation, ou de la lutte contre la pauvreté et de la réduction de certaines formes d'inégalités. La crise financière – très réelle – de l'État-providence ne doit pas non plus nous inciter à n'aborder son avenir que d'un point de vue strictement comptable. Les dispositifs de protection s'inscrivent dans un modèle social dont ils dépendent : rien de tel pour l'équilibre des comptes qu'un dynamisme économique et un recul du chômage, et pour la croissance, de bonnes politiques sociales. Il n'empêche : la crise est là et bien là. Et l'évidence s'impose qu'il faut réformer l'État-providence. S'il a permis d'incontestables progrès sociaux, ce n'est plus le cas, et dans certains secteurs (inégalités de revenus salariaux, inégalités de patrimoine, évolution des conditions de travail, espérance de vie, etc.) on observe même des régressions préoccupantes. C'est que le système avait été en partie bâti pour résoudre des problèmes qui ne se posent plus exactement dans les mêmes termes.

Le sociologue Robert Castel, dans *Les Métamorphoses de la question sociale* (Fayard, 1995), a su pointer les dangers auxquels nous exposent les tensions qui déstabilisent actuellement la condition salariale. Nous savons aussi que la pauvreté a changé de visage. Les retraités ne sont plus les seuls touchés. Les nouveaux pauvres sont désormais essentiellement des jeunes, des familles monoparentales et des personnes sans qualification professionnelle. Les risques ont également changé de nature. Ils se jouent désormais essentiellement dans les conditions de l'accès à l'emploi. Dans ce contexte, la déqualification, comme prémisses de l'exclusion, est un risque social majeur.

Si l'on peut considérer que le système de protection sociale est à la croisée des chemins, c'est parce que son devenir dépendra des nouveaux compromis sociaux et politiques qu'appelle la solidarité dont nous avons besoin. Nous les voyons porter sur au

moins quatre préoccupations. La première : mieux répartir la sécurité. Des catégories de la population sont surexposées aux risques sociaux – ceux qui subissent de plein fouet la précarisation du salariat –, tandis que d'autres jouissent d'un fort niveau de protection. Ceux qui n'ont ni capital, ni garantie de l'emploi ont besoin d'un renforcement, non d'un démantèlement des protections collectives et des droits sociaux. Le deuxième contrat devra être établi entre les générations. Sur ce plan, les inégalités – de revenus, de progression professionnelle, de patrimoine – se sont nettement creusées. Notre système de protection sociale doit être réorienté vers les jeunes, qui constituent aujourd'hui une des catégories de la population les plus vulnérables. Troisième

compromis : celui qui doit permettre de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Cet important chantier, encore en friche, est au cœur de la fragilisation du statut des femmes et, à travers elles, de leurs enfants. La quatrième préoccupation enfin, plus globale, serait de rétablir l'équilibre, au niveau national, entre ceux qui bénéficient de la mondialisation économique et ceux qui en subissent les conséquences.

Nous engager dans de telles réformes suppose cependant la clarification des objectifs d'un modèle social qui est aujourd'hui travaillé par des tendances contradictoires. Face à la crise financière qu'il connaît, certains encouragent la privatisation de quelques dispositifs de protection sociale. D'autres, tout au combat qui les oppose aux

précédents, défendent des avantages acquis. Ces voies sont sans issue. Le solidarisme français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e n'apporte évidemment pas un éventail de solutions que l'on pourrait transposer telles quelles pour refonder une solidarité aujourd'hui. Il nous paraît néanmoins indiquer des pistes fécondes.

PATRICK SAVIDAN, maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne et président de l'Observatoire des inégalités, a publié le Dictionnaire des sciences humaines (avec Sylvie Mesure, PUF, 2006) et L'État des inégalités en France (avec Louis Maurin, Belin, 2006).

DEB

Combattre la pauvreté

1376 mots

10 janvier 2009

Le Monde

20

Français

(c) Le Monde, 2009.

Dans sa **leçon inaugurale** au Collège de France, **Esther Duflo** défend l'économie de terrain contre les faux remèdes à la misère. Extraits

En 2005, 1,4 milliard de personnes vivaient avec moins d'un dollar par jour ; chaque année, au moins 27 millions d'enfants ne reçoivent pas les vaccinations essentielles, 536 000 femmes meurent en couches, et plus de 6,5 millions d'enfants meurent avant 1 an (...). Devant l'ampleur, la complexité et le choc provoqué par de telles situations, il est tentant, soit de baisser les bras, soit de proposer des solutions radicales, de promettre la fin de la pauvreté.

Je voudrais proposer une troisième voie, ambitieuse mais consciente de ses limites. Nous ne détenons pas la clé de la fin de la pauvreté. Mais il est possible de lutter mieux contre les maux qu'elle engendre. Le savoir a sa place dans cet effort : il doit nous aider à proposer des solutions et à en évaluer la pertinence. Je vais m'attacher à montrer le rôle possible de l'économie dans la lutte contre la pauvreté, en présentant la méthode expérimentale en économie du développement. Cette approche privilégie l'expérimentation créative : elle part du principe qu'il est possible d'améliorer la politique économique et sociale en essayant de nouvelles approches et en tirant les leçons de leurs succès et de leurs échecs. Les politiques de lutte contre la pauvreté sont évaluées avec la rigueur des essais cliniques. Idées nouvelles et solutions anciennes sont évaluées sur le terrain, ce qui permet d'identifier les politiques efficaces et celles qui ne le sont pas. Ce faisant, nous améliorons notre compréhension des processus fondamentaux qui sont à l'origine de la persistance de la pauvreté. Science et lutte contre la pauvreté se renforcent ainsi mutuellement.

Le discours sur le développement tend parfois à la caricature. Ainsi, pour certains, comme Jeffrey Sachs, directeur de l'Institut de la terre à l'université Columbia et conseiller spécial des Nations unies, auteur d'un livre intitulé *The End of Poverty* (Penguin Press, 2005), la pauvreté pourrait être éliminée d'ici vingt ans, si les pays riches se mettaient d'accord pour investir suffisamment d'argent afin d'aider les pays pauvres. En effet, selon lui, les pays pauvres sont dans une "trappe de pauvreté", due notamment au climat, à un handicap géographique et aux maladies. Des actions ciblées (engrais, microcrédit, moustiquaires, gratuité de l'école, etc.) leur permettraient de sortir de cette trappe.

Pour d'autres, comme William Easterly, qui s'oppose à Jeff Sachs depuis l'autre extrémité de New York, de New York University, l'aide économique ne peut résoudre le problème. Bien au contraire, les effets délétères de celle-ci (la corruption, le détournement des priorités de l'Etat, etc.) surpassent de loin ses effets positifs. Dans son livre, *The White Man's Burden* (Penguin Press, 2006) ("Le Fardeau de l'homme blanc"), William Easterly dénonce l'industrie de l'aide au développement, un gigantesque échec qui ne doit sa survie qu'aux intérêts de son lobby. Mais William Easterly, s'il est pessimiste sur les capacités de l'aide, est au fond un optimiste. Lui aussi pense que la pauvreté peut être éliminée, grâce à une croissance économique soutenue : la Chine et l'Inde ont apporté beaucoup plus à leurs populations grâce à plusieurs années de croissance rapide que l'aide au développement.

William Easterly observe avec justesse qu'il est difficile de percer le secret de la croissance économique. L'Inde, aujourd'hui portée aux nues, était la lanterne rouge des années 1980. Le Brésil a parcouru le chemin inverse. De manière générale, les taux de croissance varient

fortement d'une période à l'autre. Mais il propose néanmoins une solution au problème : la liberté, la démocratie et le marché. S'appuyant sur Friedrich Hayek et Milton Friedman, il explique que le libre jeu des forces du marché et de la compétition permet l'émergence des réponses les plus adaptées, assurant la prospérité de tous dans le long terme. (...) Leurs solutions n'admettent ni le doute ni la complexité. Cette tendance à la polarisation du discours des sciences humaines à l'attention du grand public n'est pas surprenante. Le discours politique n'admet pas la nuance : Churchill se moquait ainsi des économistes (" Si je pose une question à cinq économistes, j'obtiens six réponses : une de chacun d'entre eux, et deux de Keynes "). Pour survivre dans l'espace public, un discours sur un problème chargé d'émotion comme la pauvreté se doit de proposer un plan d'action et une ligne claire.

(...) Mais polariser et simplifier le discours scientifique est dommageable. Ignorer la complexité conduit à un appauvrissement du travail de recherche. Les grandes figures du débat public sur la pauvreté et le développement ne publient plus leurs travaux dans les revues scientifiques : ils ne survivraient pas aux comités de lecture. On pourrait répondre qu'à force de s'attacher aux détails, ces revues ont perdu le sens de ce qui est vraiment important : la communauté scientifique commettrait une erreur grave en ne s'attaquant pas de front aux grandes questions, sous prétexte qu'on ne peut y apporter une réponse parfaite. Il est aussi souvent admis que lorsque le problème est de taille, les solutions doivent l'être aussi : " Aux grands maux, les grands remèdes. " Et il est plus important de proposer des grands remèdes plausibles que de s'attacher à démontrer en détail et de manière irréfutable la validité d'un argument.

Pour identifier ces grands remèdes, les travaux des experts autoproclamés de la lutte contre la pauvreté utilisent tous la même base de données, qui rassemble, pour un grand nombre de pays, des informations sur le PIB, la population, le niveau d'éducation et bien d'autres variables allant des institutions aux guerres civiles, en passant par la latitude et l'incidence du paludisme. A partir de ces données, ils tentent d'estimer un modèle statistique permettant d'expliquer le niveau de richesse ou la croissance d'un pays. Ainsi, William Easterly montre que les pays qui reçoivent plus d'aide ne croissent pas plus rapidement. Il contredit un article précédent de David Dollar et Art Kray, deux économistes de la Banque mondiale, qui, en utilisant les mêmes données, montraient au contraire que l'aide était associée à une croissance forte dans les pays où les institutions sont solides.

(...) D'où viennent ces contradictions ? Du fait qu'il n'est tout simplement pas possible d'isoler les mécanismes profonds de la croissance économique avec comme seules guides les expériences de croissance d'une centaine de pays (...). Dès lors, même si l'on était convaincu que la croissance économique était la clé pour éradiquer la pauvreté, en chercher les secrets dans l'expérience passée ne serait pas une approche fructueuse. Faut-il donc baisser les bras, s'en remettre à la prescription de William Easterly, et laisser au marché le soin de mobiliser " sept milliards d'experts " pour trouver la recette qui leur convient ?

Non (...). Mais si les chercheurs renoncent à la tentation de chercher la pierre philosophale et se concentrent sur des objectifs plus modestes, comment les sciences humaines peuvent-elles guider la politique économique de lutte contre la pauvreté ? Les sciences sociales peuvent accompagner la politique sociale dans un processus d'expérimentation créatrice. Nous avons vu que la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement n'est pas exempte de la tentation de la recherche de l'absolu : les effets d'annonce, les ambitions démesurées, l'impossibilité d'admettre l'échec sont autant de freins à l'innovation sociale.

Le président Roosevelt, aux prises avec la crise économique en 1932, exprimait ainsi la nécessité de sortir de ce modèle : " Le pays a besoin, à moins que je me trompe sur son caractère, le pays exige une expérimentation hardie et constante. Adopter une méthode et la mettre à l'épreuve, cela relève du sens commun. Si ça rate, l'admettre et en essayer une autre. Mais avant tout, il faut tenter. "

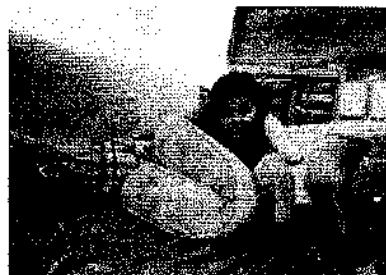
Esther Dufo

La **leçon inaugurale** dans son intégralité est disponible sur le www.college-de-france.fr
Economiste, titulaire de la chaire Savoir contre pauvreté au Collège de France

Dossier**La solidarité à l'épreuve de la crise**

Par MONIQUE BAUS

Mis en ligne le 20/12/2008



Le secteur caritatif retient son souffle à l'approche des derniers jours de don pour 2008. Le Belge sera-t-il, malgré tout, fidèle à sa générosité légendaire?

- [Edito: Garder confiance? Pas le choix!](#)

Dossier

Les trois derniers mois de l'année sont essentiels pour les associations humanitaires. Ce sont ceux sur lesquels se concentre la collecte, comprenez les dons. L'approche des fêtes n'est pas étrangère à l'expression de la solidarité, de même que la prise de conscience des possibilités de déductions fiscales. Il n'est pas rare d'entendre dire qu'il vaut mieux choisir à qui on donne plutôt que de devoir financer l'état. Sauf que cette année, la donne a changé. La crise (puisqu'il faut l'appeler par son nom) est passée par là. Pour la plupart des donateurs, ce n'est pas évident face aux craintes du chômage, aux pertes de revenus, aux portefeuilles boursiers qui fondent." Antoine Vaccaro, le président du Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie (le Cerphi, à Paris) exprimait récemment son inquiétude dans une émission phare d'information matinale. Comment la situation économique affecte-t-elle la générosité des donateurs?

Dans une intéressante enquête réalisée auprès de plus de 1 000 personnes qui avaient effectué un don en 2007 et dont les résultats sont détaillés sur son site (1), le Cerphi révèle que 41 % d'entre elles pensaient donner moins en 2008, pour 48 % qui comptaient maintenir leur don à l'identique. Principaux facteurs d'influence: la baisse du pouvoir d'achat (71 %), le sentiment de dégradation de sa vie personnelle (71 %) et l'augmentation de certains prix (69 %).

Beaucoup de gens s'attendent, dès lors, à devoir faire des arbitrages au sein desquels le don n'intervient qu'en dernière place. Presqu'au même niveau que le budget nourriture! Pourquoi? D'une part, parce que les montants sont généralement petits. Et, de l'autre, car le geste de donner répond à un besoin puissant. Selon quels critères? La proximité, psychologique ou géographique, constitue le principal. A l'approche de ces cruciales dernières semaines de l'année, les associations doutent. Tout en soulignant ne pas avoir, à ce stade-ci, essuyé de revers irréparable. Pour autant, leur confiance semble ébranlée (voir les témoignages en bas de pages).

Heureusement en Belgique, le terreau est fertile. Il y a moins de trois mois, une Journée de la Philanthropie était organisée à Bruxelles. L'occasion de faire le point sur l'engagement des Belges via une enquête réalisée auprès de 924 personnes au printemps. Conclusion: le Belge se montre plus sensible (81 %) aux atouts de la philanthropie que la plupart des autres

Européens. Il est aussi moins méfiant. Là où 75 % des Européens disent ne pas donner davantage parce qu'ils ne sont pas certains que leur argent sera bien utilisé, cette proportion n'atteint que 57 % en Belgique.

Il n'empêche. Cette prise de pouls date d'avant la dégradation de la situation. Les premiers résultats (provisoires) des récoltes traditionnelles effectuées depuis soufflent le chaud et le froid (lire ci-dessous et ci-contre). Et maintenant qu'approche l'heure fatidique des derniers dons de l'année, plusieurs voix s'inquiètent. "Quelques associations nous ont exprimé de réelles craintes", rapporte Martine Boone de Donorinfo, fondation d'utilité publique créée en 2005 pour promouvoir le désir d'aider les personnes dans le besoin, en Belgique ou ailleurs, en publiant sur Internet une information indépendante et vérifiée sur les organisations qui travaillent dans le secteur non-marchand (2). "En particulier les ONG qui soutiennent des projets dans des pays lointains. Certaines ont songé s'adresser aux notaires pour les inviter à sensibiliser leurs clients."

Selon nos informations, les dons des particuliers pourraient être moins élevés mais pas moins nombreux. Le mécénat d'entreprise, par contre, risque bien d'être plus entamé, dans la mesure où la loi plafonne les dons proportionnellement au chiffre d'affaires. Si celui-ci est touché, le maximum des sommes autorisées baisse donc avec lui. Il apparaît également qu'avant un effet sur les dons, d'autres perturbations ont affecté le secteur caritatif. Comme la double indexation des salaires, particulièrement lourde cette année pour les plus petites structures. Et l'inquiétude et la morosité ambiantes qui pèsent sur la mobilisation de certains bénévoles, appelés à se recentrer sur d'autres priorités.

Dans ce contexte déjà difficile, le passage du montant minimum de 30 à 40€ donnés pour bénéficier d'une exonération fiscale constituerait-il un frein supplémentaire? La question reste posée même si le changement ne semble plus être à l'ordre du jour (lire petite colonne page précédente).

Mais d'autres débats agitent le monde de la philanthropie. Comme celui concernant le montant des droits de succession et de donation. Une pétition a été lancée sur le site tarifzero.be pour protester contre ce que les associations héritières ou bénéficiaires d'un don doivent rétrocéder et réclamer que les pourcentages actuellement en vigueur dans les trois régions de notre pays soient revus à la baisse.

Le monde philanthropique retient son souffle. Un secteur dont plusieurs indicateurs attestent du solide développement dans notre pays. D'après les chiffres dévoilés lors de la dernière Journée de la Philanthropie, la Belgique comptait, en 2007, 362 associations d'utilité publique touchant aux domaines de l'éducation, de la culture, du social ou du scientifique. Il existe aussi des fondations privées (environ 300 à la même période), ainsi que 90 000 associations actives sous la forme d'Asbl, d'Aisbl (association internationale sans but lucratif) ou d'ONG. Dont 17 000 emploient du personnel salarié et contribuent au PIB à concurrence de 5 %, ce qui représente une valeur ajoutée de près de 22 milliards d'euros. Enfin certains philanthropes ou entreprises ne créent pas une entité propre mais bien un fonds au sein de la Fondation Roi Baudouin. Il s'agit de 200 fonds créés à l'initiative de particuliers une quinzaine, d'entreprises, et deux, de développement local.

(1) Web www.cerphi.org

(2) Web www.donorinfo.be



Renforcer la solidarité internationale face aux crises mondiales

Nouvelles de SUD - janvier-février 2009

Face au contexte de crises multiples, Jean-Louis Vielajus, nouveau président de Coordination SUD, livre le projet qu'il souhaite porter avec l'ensemble de ses membres.

Sous l'effet de la globalisation économique, les inégalités se sont fortement accrues entre le Nord et le Sud tout comme au sein de chaque société. La pauvreté a atteint un tel nombre de personnes que la communauté internationale a fait de sa réduction un objectif pour le nouveau millénaire. Triste bilan pour une fin d'ère supposée de progrès.

Mais à peine ce siècle est-il entamé que surgissent de nouvelles crises qui font oublier la réalité de la pauvreté et des inégalités. La crise énergétique d'abord, qui met à mal le mode de production et de consommation. La crise climatique, certes pas nouvelle mais désormais révélée, qui nous enjoint de réviser notre empreinte écologique et préfigure d'amples migrations liées à la stérilisation des sols. La crise alimentaire ensuite, que l'on peut aussi nommer crise de l'accès à l'alimentation pour les plus pauvres, avec ce saut de 850 à 925 millions et bientôt à un milliard du nombre de personnes souffrant de la faim. Enfin, la bulle financière, dont l'explosion a démontré à l'envi la déconnexion entre économie réelle et économie financière.

On n'oubliera pas, bien sûr, les crises à répétition qui font de l'Afghanistan, de la Somalie, de Gaza les théâtres sordides d'une inhumanité meurtrière. Ni la vaste crise de la gouvernance : décalage entre légalité et légitimité, lenteur ou absence de processus de concertation et de participation aux affaires publiques des organisations de la société civile, dysfonctionnement des administrations, etc.

Au total, un désastre collectif, que le manquement au droit et aux règles aggrave de plus en plus. Les droits humains sont bafoués, les régulations internationales sont inconsistantes vis-à-vis des véritables enjeux globaux. Les alliances internationales, au gré des problèmes à traiter, donnent le tournis.

Les associations de solidarité internationale regroupées au sein de Coordination SUD peuvent-elles proposer des solutions et influencer pour que les responsables politiques s'en emparent ? Oui, certainement, et c'est notre responsabilité. A quoi servons-nous en effet, pourquoi avons-nous la confiance de l'opinion publique, si ce n'est pour « bouger les lignes » ? A quoi notre engagement sur le terrain sert-il si ce n'est pour témoigner, proposer des alternatives, assurer une vigilance vis-à-vis des politiques de coopération ?

C'est notre responsabilité, mais nous ne pouvons l'exercer seuls. D'abord, nous devons gagner la mobilisation citoyenne autour de nos engagements. Pour cela, il nous faut rester exemplaires dans nos pratiques et notre gouvernance et trouver les mots qui expriment de façon motivante la solidarité internationale, alors que la crise touche nos propres concitoyens et que le repli sur soi menace partout. Il nous faut travailler sur la qualité de nos actions et améliorer notre façon d'en rendre compte. Ceci nécessite de multiplier les échanges sur nos pratiques, de développer un réflexe de capitalisation collective. Coordination SUD a, dans ce domaine, un rôle déterminant pour l'animation

des échanges entre ses membres et le développement d'outils d'aide aux associations de solidarité internationale. Il s'appuiera pour cela sur toutes les dynamiques existantes.

Ensuite, cette responsabilité doit être assumée en alliance avec l'ensemble du monde associatif français concerné par les questions de droits humains, d'environnement, de solidarité nationale. Avec lui, nous devons élaborer un langage et des enjeux communs. D'autres peuvent s'y associer, le monde syndical, comme le monde de l'entreprise responsable : nous ne pouvons contourner la nécessité d'un dialogue renouvelé avec le monde économique. Et nous devons renforcer aussi notre partenariat existant avec les collectivités territoriales, en matière de coopération décentralisée et pour la sensibilisation de notre opinion publique. C'est à l'évidence aussi avec nos homologues des pays européens et du Sud que nous devons construire des positions « non gouvernementales » et les faire entendre dans les enceintes internationales, où nous avons le devoir de rappeler le droit et de faire valoir des règles équitables qui prennent en compte les intérêts des plus démunis.

Voilà le projet que je souhaite porter, avec tous ses membres, pour Coordination SUD. C'est un projet ambitieux qui demande le concours de tous et s'appuie, à travers les collectifs et les adhérents directs, sur notre force collective. Il correspond à notre identité commune, et demande en même temps de rassembler la diversité des engagements, qu'ils ressortissent de l'humanitaire, du développement, des droits de l'homme ou de l'environnement. C'est un projet qui met en avant la capacité d'initiative du mouvement associatif, non pas pour lui-même, mais comme incubateur de politiques publiques. Et c'est un projet qui nous situe comme acteur essentiel sur la scène internationale, à la fois partenaire de nos homologues des pays du Sud et interlocuteur des responsables politiques français, européens et internationaux des politiques de coopération. Il a été largement engagé par Henri Rouillé d'Orfeuil, durant ses six années de présidence. Nous lui devons beaucoup et nous le savons.

Ce projet, nous aurons à le mener ici dans un contexte renouvelé. Certes, notre interlocuteur majeur reste le ministère des Affaires étrangères et européennes et, en son sein, la direction générale de la Mondialisation. Il nous faudra y poursuivre le dialogue politique et investir le futur Conseil stratégique de partenariat avec les ONG, instance promise mais non encore acquise. Mais nous construirons aussi une nouvelle pratique de collaboration avec l'Agence française de développement, instituée comme interlocuteur du partenariat opérationnel avec les ONG. Nul doute que nous y arriverons, au terme d'un apprentissage mutuel, prenant en compte la différence de nos cultures et de nos pratiques. Il reste encore une variable importante. Il s'agit de la mesure pour nos gouvernants de l'importance de l'aide publique au développement (APD) confrontée à « l'intérêt national » en ces temps de crise. Il est très facile et très tentant de mettre sur le compte des crises qui secouent notre pays un désengagement vis-à-vis des pays les plus pauvres. Mais un repli serait inacceptable, car les crises que nous avons évoquées ici sont plus dures et plus durables dans les pays du Sud qu'en Europe et en France. Et il serait suicidaire, tant nos destins sont désormais liés à ceux de l'ensemble de la planète.

Il revient à chacun de nous de faire valoir autour de lui l'importance de la solidarité internationale. Ne faiblissons pas de notre côté dans notre foi en la possibilité de contribuer à la réduction des inégalités.

Jean-Louis Vielajus
Président de Coordination SUD

L'e-solidarité : émergence d'un phénomène de société

Internet, nouvel outil de mobilisation au service de la générosité : Microsoft France publie les résultats d'une étude démontrant la place occupée désormais par Internet dans les pratiques solidaires.

Microsoft France et sa division Internet MSN ont présenté le 22 février, à la suite d'un colloque à la Sorbonne, les conclusions d'une étude menée auprès du grand public et du monde associatif, mettant en exergue la place d'Internet dans les pratiques solidaires.

Ce regard croisé révèle qu'Internet a acquis désormais son statut de relais incontournable au service de la générosité et est devenu une composante essentielle de la solidarité en France.

A l'occasion du premier anniversaire de MSN Actions Solidaires, espace de communication grand public sur l'Internet au service des associations, Microsoft France et MSN ont souhaité étudier la place du média Internet dans les pratiques solidaires en menant une enquête qui s'est appuyée sur :

- une vigie qualitative fondée sur 20 entretiens avec des responsables associatifs, 20 interviews téléphoniques réalisées auprès des responsables Internet, et un audit de 60 sites associatifs,
- une étude Ipsos auprès des internautes français destinée à identifier le rôle d'Internet en tant que vecteur d'informations, support du don et levier d'implication.

Les qualités intrinsèques du média Internet au service de la solidarité

Que ce soit d'un point de vue quantitatif ou qualitatif, l'étude démontre que la dimension exceptionnelle de la catastrophe qui a frappé l'Asie du Sud, ainsi que le caractère universel et instantané du média Internet, ont accéléré le phénomène émergent de l'e-solidarité. Il y aura donc un avant et un après tsunami pour l'e-solidarité car Internet a désormais une place prépondérante en matière d'information et de mobilisation solidaires.

Internet, support d'informations solidaires

Près de 62% des internautes se sont informés au moyen d'Internet à la suite de la catastrophe en Asie. Recherche d'informations sur la catastrophe elle-même, sur les pays touchés ou consultation des sites d'associations sont autant d'actions qui se sont multipliées au lendemain du 26 décembre 2004.

Du côté des associations, l'étude révèle la multiplication et la diversité des outils déployés sur le web : les sites Internet, les forums, et tout particulièrement les blogs ont été largement développés par les organisations caritatives au moment du tsunami, les associations utilisant également Internet comme un média de marketing viral pour alerter et diffuser l'information auprès de leurs donateurs.

Internet, source de mobilisation

L'étude met en exergue la capacité d'Internet à générer une mobilisation du grand public au travers des dons. Près de 10 % des internautes ayant effectué un don ou une promesse de don suite à la catastrophe en Asie l'ont fait via le web. Par conséquent, plus d'un donateur sur cinq (21,7%) a effectué son don en ligne.

A l'instar de ce qui s'est passé en matière de e-commerce, ce qui constituait jusqu'à présent un frein à l'utilisation d'Internet (l'usage de sa carte bleue en ligne) est désormais levé. Du fait de la professionnalisation et la simplification des procédures, « l'e-don » a fortement émergé.

Enfin, Internet apparaît également comme une source de mobilisation privilégiée pour les associations afin de recruter des bénévoles. Sa force repose, en effet, sur sa capacité à mobiliser simultanément et simplement une large audience. Il facilite les procédures de recrutement et favorise les synergies nationales-locales des ONG (organisations non gouvernementales).

L'information solidaire vecteur d'actions solidaires

L'étude révèle que don et information sont intimement liés sur le web. En effet, 82% des internautes ayant consulté le site d'une association et 80% des internautes ayant recherché des informations sur l'utilisation des dons ont effectué un don ou une promesse de don via Internet. Cette proportion tombe à 32% pour les internautes n'ayant pas utilisé Internet comme source d'informations à la suite de la catastrophe en Asie.

Internet à l'origine de nouveaux profils et usages e-solidaires

L'étude croisée permet également de dresser les contours du nouveau profil des donateurs. Avant les événements en Asie, les donateurs utilisant Internet étaient plus masculins et CSP + que ceux soutenant des causes sans utiliser le web. Or, suite à la catastrophe du tsunami, un nouveau type de « e-donateurs » apparaît : la tranche d'âge s'élargit puisqu'ils ont entre 35 et 64 ans ; ce sont plutôt des hommes appartenant aux CSP +. Enfin, on peut les qualifier de « néo-donateurs » : 70 % des internautes, ayant effectué un don en ligne, l'ont fait pour la première fois au moment de la catastrophe de l'Asie.

Les associations ont également fait évoluer leurs usages en faisant appel aux outils les plus créatifs du Net afin de séduire un public élargi notamment les 15-24 ans. Le « moblog » (contraction de mobile blog), alimenté d'images prises à partir d'un téléphone mobile, est apparu comme un des moyens de communication phare pour les organisations. Le Secours Populaire par exemple a tout particulièrement mis en avant cette pratique dans sa gestion solidaire du tsunami. Les associations font aussi appel à des photoreporters, diffusant leurs images sur le web. Enfin, l'étude révèle le développement du cyberactivisme reposant sur la diffusion massive de pétitions en ligne. C'est le cas de Reporters Sans Frontières dont le site affiche 21 pétitions.

Un moment de vérité autour du rôle d'Internet au service de la générosité

Le grand public a aujourd'hui pris conscience de la place d'Internet dans les pratiques solidaires. Les internautes accordent, désormais et dans leur majorité, un rôle important à ce media, que ce soit pour la diffusion d'information (68%) ou la mobilisation des Français à l'égard des victimes (53%). Il existe un véritable potentiel du don en ligne selon l'étude Ipsos : alors que les internautes sont 10,3 % à avoir effectué un don en ligne pour subvenir à l'aide humanitaire, ils se déclarent presque trois fois plus nombreux (27,9%) à vouloir utiliser Internet pour réaliser leurs prochains dons.

Quant aux associations, elles ont, pour la plupart, pris conscience du statut d'Internet en tant que médium de générosité. Depuis le 26 décembre 2004, 150 millions d'euros, réunis par 7~980~000 personnes, ont ainsi été récoltés pour l'Asie, 8 à 30 % du total ayant été collectés via des dons en ligne. Il n'est donc pas illusoire de dire que les ONG ont pris la mesure du potentiel du Net dans ce domaine et vont devoir relever le défi multiforme suivant :

- gérer la transparence des dons reçus, attente particulièrement forte de l'opinion publique,
- exploiter le potentiel d'Internet en tant que formidable centre de ressources pour le bénévolat,

- organiser un nouveau modèle de communication vers les e-donateurs.

Reste pour cela à s'attacher également à réduire la fracture numérique, qui touche l'e-solidarité puisque les associations ne disposent pas toutes des mêmes moyens pour profiter des opportunités du media Internet.

L'étude est téléchargeable intégralement sur le site www.msn.fr/actionsolidaires.

Présentation de MSN Actions Solidaires

Souhaitant répondre au besoin grandissant de communication des associations, Microsoft France a lancé, début 2004, MSN Actions Solidaires, espace d'expression et de communication au service des associations.

La vocation de MSN Actions Solidaires est d'offrir aux organisations caritatives une visibilité optimale sur Internet afin d'accroître la sensibilisation du grand public à leurs causes. Microsoft et MSN ont donc souhaité apporter leurs expertises dans le domaine de la technologie et faire profiter de la place majeure de MSN avec ses 11 millions de visiteurs uniques chaque mois.

Pour toucher les internautes, MSN Actions Solidaires a mis en place un dispositif consistant pour les associations :

- une équipe rédactionnelle dédiée possédant une grande expérience du média Internet et du monde associatif,
- une périodicité par quinzaine s'attachant à illustrer la diversité des actions solidaires,
- un dossier thématique mensuel réservé à des problématiques transversales,
- des services périphériques (actus, agenda, newsletter, alertes...),
- un espace spécifique pour pouvoir réagir et participer aux actions organisées par les associations.

Après un an d'activités, MSN Actions Solidaires a relevé son pari en termes d'audiences. Ainsi, lors de son lancement en février 2004, la chaîne comptait 38~355 visiteurs uniques pour 271~000 internautes en décembre 2004.

Pour en savoir plus : www.msn.fr/actionssolidaires



En couverture

Merci la crise ! Cinq raisons d'être optimiste

Moisés Naím

949 mots

12 février 2009

Courrier International

32

954

Français

Copyright 2009 Courrier International All Rights Reserved

El País (Madrid)

Aussi douloureuses qu'elles soient, les crises sont favorables aux changements positifs, rappelle Moisés Naím, rédacteur en chef du magazine Foreign Policy.

Les pessimistes sont des gens sérieux, réalistes et peu enclins à perdre leurs illusions. Les optimistes, à l'inverse, sont candides et, de ce fait, plus souvent surpris par les mauvaises nouvelles. Les pessimistes sont des penseurs profonds et bien informés, alors que les optimistes, eux, sont superficiels et ne comprennent pas ce qui se passe. En me fondant sur ces clichés (et sur l'avalanche permanente de mauvaises nouvelles dont on nous accable quotidiennement), le plus facile et le plus sûr serait d'écrire un article expliquant pourquoi le monde va très mal et pourquoi ce qui se profile est encore pire. Mais, par esprit de contradiction, et puisque nous connaissons déjà bien la liste des problèmes existants, j'ai choisi de traiter des raisons d'être optimiste.

Les infarctus sont des incitations à changer ses habitudes. Rien de tel pour arrêter de fumer qu'un bon infarctus - surtout quand on y survit. L'économie mondiale vient de subir un douloureux infarctus. Elle va beaucoup souffrir, mais, lorsqu'elle émergera de la crise, elle se verra contrainte d'adopter des habitudes plus saines et plus viables. On pondérera l'équilibre entre Etat et marché ; on limitera certains excès et on corrigera les distorsions macroéconomiques. La diète sera sévère et le patient restera faible encore quelque temps. Il aura aussi la tentation de se remettre à fumer et à mal s'alimenter. Mais le souvenir de l'infarctus modérera le risque qu'il reprenne les mauvaises habitudes qui ont bien failli le tuer.

Nous allons assister à un renouvellement politique. 2008 a été l'année du krach financier ? 2009 sera celle du krach politique ! Certains gouvernements vont tomber [à l'instar du gouvernement islandais, le 26 janvier dernier], d'autres s'affaiblir et presque tous devront revoir leur façon de faire pour répondre à l'immense mécontentement social provoqué par la crise économique. Certains réagiront en se réfugiant dans l'autoritarisme et le populisme. Mais dans d'autres pays s'ouvriront des perspectives de changements politiques positifs qui n'auraient pas été possibles autrement.

De nouveaux leaders vont apparaître. Et je ne pense pas seulement à Barack Obama, même si c'est bien évidemment le premier exemple qui vient à l'esprit. Son cas et son histoire feront des émules un peu partout. En général, la crise va compliquer la vie de ceux qui sont à la tête de pays, de partis politiques, d'entreprises privées, d'universités, de médias et d'autres institutions, ouvrant des portes et facilitant l'ascension de successeurs potentiels porteurs de nouvelles idées.

Il y a plus d'innovation que jamais. "A aucun moment dans l'Histoire il n'y a eu autant d'innovateurs. Le nombre de gens qui s'affairent à inventer de nouvelles façons de

résoudre nos problèmes est sans précédent", m'a répondu Edmund Phelps, Prix Nobel d'économie, quand je l'ai poussé à me donner une raison d'être optimiste. Selon Paul Laudicina, qui dirige l'une des plus grandes agences de consultants du monde [AT Kearney], "nous vivons le début d'un raz de marée de grands changements technologiques qui seront à l'origine d'une nouvelle révolution de la productivité et qui amélioreront la qualité de vie de tous".

Plus de générosité que jamais. Le monde vit une explosion de **solidarité** envers les plus défavorisés. Dans tous les pays se multiplient des organisations dont la mission est de venir en aide aux autres. Grâce à Internet, la philanthropie s'est démocratisée et mondialisée. Une tendance que renforce le rejet de plus en plus fort, en particulier chez les jeunes, des inégalités, de l'injustice et de la discrimination. La crise va augmenter les besoins et les urgences sociales, et encouragera nombre d'individus à agir pour les autres.

Les pessimistes n'auront aucun mal à trouver des effets négatifs à chacune de ces évolutions. La crise fera de nombreuses victimes et le patient n'abandonnera pas ses mauvaises habitudes. Les vieux chefs vont s'accrocher au pouvoir, les nouvelles technologies auront aussi des effets délétères et la philanthropie n'a jamais résolu les problèmes du monde. Ces arguments, je le répète, sont faciles à défendre. Le plus difficile est de trouver de bonnes raisons d'être optimiste. Difficile, certes, mais indispensable. Essayons !

Courrier international (Paris)



Concours **EDHEC**
Admission sur Titres 1^{ère} année

3 Avril 2009

RAPPORT DE CORRECTION

SYNTHESE DE TEXTES

Les candidats disposaient de 4 heures pour lire et comprendre une revue de textes dont ils devaient proposer une synthèse aux caractéristiques traditionnelles que nous avons rappelées en introduction à la revue de presse.

Le thème devait être dégagé et indiqué en début de synthèse.

La grande majorité des candidats a choisi « Solidarité en temps de crise »

Cette année, le niveau général a semblé équivalent à celui du concours 2008. Très peu de copies catastrophiques, en effet, les notes inférieures à 5 correspondent à une composition réduite à son strict minimum, à un niveau de compréhension linguistique limité. La construction des phrases laisse penser qu'il s'agit de candidats d'origine étrangère.

Nous avons relevé pour la grande majorité des copies (celles situées entre 7 et 9) un non respect de l'ordre des idées correspondant à la progression de lecture que nous proposons dans la revue de presse annexée. Beaucoup d'erreurs orthographiques pour des mots et des noms d'auteur pourtant cités à plusieurs reprises dans les textes.

Pour les notes les plus basses de cette grande majorité, des candidats ne sachant pas citer ou rapprocher un auteur de son propos. Pour la plupart, en effet, ils se contentent de garder l'idée et la modifient d'ailleurs fort malheureusement assez souvent.

Certains ont osé modifier l'ordre des textes et l'ont fait de manière intelligente.

D'autres ont oublié des idées et des auteurs.

La norme de 450 mots a été dans l'ensemble bien respectée et les candidats ont informé le correcteur de leur « technique » de comptage en fin de copie.

Isabelle Sequeira